

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN GENERAL
D'AFFECTATION

PLAN FIXANT LA LIMITE DES
CONSTRUCTIONS DANS LA
LOCALITE



Número 1513
Date 01.06.2005
26.05.2009
22.06.2010

PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité

le 07.06.2005
le 29.06.2010

Syndic

le 17.06.2005
le 09.07.2010

Au nom de la Municipalité

Syndic

le 26.09.2005
le 06.12.2010

Adopté par le Conseil de la Commune

le 26.09.2005
le 06.12.2010

Président

Approuvé préalablement par le Département

compétent du Canton de Vaud

Lausanne, le 11 MAI 2011

Le Chef du Département

Mis en vigueur le : 11 MAI 2011

LEGENDE

- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- ZONE VILLAGE
- ZONE EXTENSION VILLAGE
- ZONE UTILITE PUBLIQUE
- ZONE ARTISANALE
- ZONE INTERMEDIAIRE
- ZONE DEGAGEMENT
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE D'INTERET BIOLOGIQUE, secteurs A / B
- DP DOMAINE PUBLIC
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS
- ★ SURFACE UTILISABLE SOUS CONDITION
- SITE ARCHEOLOGIQUE, n° 98/301
- INVENTAIRE DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES, cours du Talent n°143
- COURS D'EAU
- PLANTATION, situation indicative
- ★ RECENSEMENT ARCHITECTURAL, note 1 à 3

Etabli sur la base des données cadastrales du 18.12.2010 fournies par Courdesse & Associés, ingénieurs et géomètres SA à Echallens.

Authentifié le : 26 janvier 2011 Signé : I. Sombi

